

Label des Villes et Villages Fleuris

Opération financée par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire dont
il a délégué l'organisation à la Société d'Horticulture de Touraine.



Actualités :

Les bienfaits du végétal en ligne

Parue en février 2014, cette publication réalisée par Plante & Cité avec le soutien de VAL'HOR se veut à la fois un état de l'art et une analyse des études scientifiques sur les bienfaits du végétal en ville. Complété par une approche économique et un outil d'évaluation, ce document réaffirme la nécessité de prendre en compte les enjeux du végétal dans le paysage urbain. www.valhor.fr/fileadmin/A-Valhor/Valhor_PDF/CiteVerte_BienfaitsVegetalVille2014.pdf

Le programme Florapis

(www.florapis.org), mené par l'Inra, cherche à documenter l'activité de butinage des abeilles domestiques vis-à-vis de la flore française et permet de connaître les préférences florales des abeilles. Plus de 600 espèces végétales, dont plus de 50 espèces protégées, ont été recensées à ce jour. Si leur préférée est le coquelicot, les abeilles apprécient aussi aubépine, buis, lavande, thym, romarin, laurier-tin, perce-neige et ciste.

Le programme Urbanbees, piloté par l'Inra et en partenariat avec l'association Arthropologia sur le Grand Lyon, cherche à favoriser les abeilles sauvages dans les milieux urbains et périurbains. Ce programme met en œuvre un plan de gestion de cette biodiversité par des aménagements spécifiques (hôtels à abeilles, carrés au sol pour leur nidification) et tente de rendre l'entretien des espaces verts moins agressif envers les insectes pollinisateurs. www.urbanbees.eu

Pour suivre la biodiversité au quotidien !

A la base du fonctionnement des écosystèmes, les espèces communes représentent, en termes de nombre d'individus, la majeure partie de la biodiversité. Le suivi à long terme de ces populations, plus facilement observables que les espèces rares ou menacées, permet d'analyser finement les réponses de la biodiversité face aux changements globaux (urbanisation, changements climatiques...). Le Muséum National d'Histoire Naturelle a mis en place le programme «Vigie Nature» qui permet à des observateurs volontaires, en s'appuyant sur des protocoles simples et rigoureux, de contribuer à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité.

www.vigienature.mnhn.fr

(Tiré d'un article des *Cahiers du Fleurissement* n° 39 - mai 2014)



Société d'Horticulture de Touraine
35 boulevard Tonnellé - 37000 Tours
Tél : 02.47.49.26.48 Fax : 02.47.37.44.36
Mail : shotfleurissement37@wanadoo.fr
Site : www.shot37.org



Ils sont sujets à des enjeux contradictoires : éteindre l'éclairage afin d'éviter de nuire à la faune et la flore ou y apporter un éclairage qualitatif afin de conforter sa fréquentation, de sécuriser ses cheminements qui peuvent être empruntés quotidiennement la nuit tombée. La mise en place d'un Sdal permet de fixer pour une ville les grandes orientations en matière d'éclairage public, d'ambiances lumineuses et de paysages nocturnes.

(Tiré d'un article d'Horticulture et Paysages - n° 161 - mars 2015)

Un jardin d'idées

Idées d'association de plantes



Les Carrés Fleuris des graines Voltz :
Begonia tubereux Go early F1 white,
Coleus versa lime, *Euphorbe diamond frost*,
phalaris côte de nacre, *Plectranthus coleoides variegata*, *tabac tomentosa variegata*

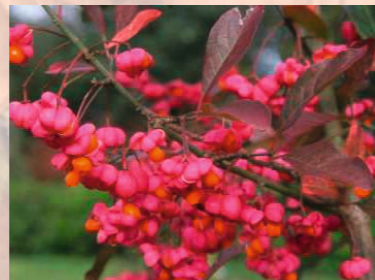
Esvres/Indre : *Hosta lunar Eclipse*, *Coleus verschaffeltii*,
Géranium Hawai orange, *Pétunia retombant bordeaux*,
Gaillarde Kobold, *artemisia stelleriana kew*

Arbustes à baies décoratives

Esthétiques et décoratifs, ils servent de garde-manger en hiver et accueillent oiseaux et insectes.

Ils sont particulièrement adaptés aux haies libres (non taillées) ou taillées seulement en fin d'hiver.

- Fruits roses : Fusain d'Europe (*Euonymus 'Red Cascade'*)
- Fruits blancs : Symphorine (*Symphoricarpos albus*)
- Fruits jaunes : Pommier (*Malus 'Golden Hornet'*)
- Fruits bleus : Mahonia (*Mahonia aquifolium*)
- Fruits violets : Callicarpa (*Callicarpa bodinieri 'Profusion'*)
- Fruits noirs : Lierre arborescent (*Hedera helix 'arborescens'*), Amélanchier (*Amélanchier ovalis, alnifolia*), Aronie noir (*Aronia melanocarpa*), Sureau noir (*Sambucus nigra*)
- Fruits rouges : Cornouiller mâle (*Cornus mas*), Cornouiller officinal (*Cornus officinalis*), Cornouiller du Japon (*Cornus 'Kousa'*), Aubépine (*Crataegus*), Arbousier (*Arbutus unedo*), Aronie à feuille d'arbousier (*Aronia arbutifolia*)
- Fruits rouge-orange : Pyracantha (*Pyracantha atalantioïdes*), Rosier rugueux (*Rosa rugosa*), Houx (*Ilex aquifolium 'Alaska - autofertile'*), Cotoneaster
- Noisetier - *Corylus avellana*.



Euonymus 'Red Cascade'



Symphoricarpos albus



Callicarpa bodinieri 'Profusion'

Embellissons la Touraine

Ce label est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement, du cadre de vie et de l'accueil. Il traduit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente. Les communes labellisées se donnent les moyens d'offrir une image et un environnement favorables à l'attractivité touristique, résidentielle et économique. À l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, les critères d'attribution ont progressivement laissé une place prépondérante à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers, pour valoriser la qualité de vie des habitants et des visiteurs.

Dossier

Le label Villes et Villages Fleuris

Il récompense une démarche de valorisation par le végétal qui s'inscrit dans une ambition municipale globale et à long terme. Les motivations devront être cohérentes avec les enjeux du label, à savoir : améliorer la qualité de vie des habitants et des visiteurs ; favoriser l'attractivité touristique, économique et résidentielle ; agir en faveur de l'écologie ; renforcer le lien social. Quelques questions à se poser pour préparer la candidature au label :

- Que signifie être une ville ou un village fleuri ?
- Quelles sont les motivations de l'équipe municipale à candidater pour le label ?
- Quels sont les enjeux du label pour la commune ?
- Les éléments de connaissance de l'identité communale ont-ils été réunis ?
- Comment le contexte est-il pris en compte dans la démarche de valorisation paysagère ?
- De quelle manière les équipes techniques en charge de l'entretien des espaces sont-elles associées à la définition des projets d'aménagement paysager et de fleurissement ?
- Quelles sont les différentes entités paysagères de la commune ?
- Comment le contexte paysager est-il pris en compte dans le cadre des projets de plantations ?
- Comment les aménagements sont-ils adaptés aux caractéristiques des lieux de la commune ?
- Comment le végétal participe-t-il à la valorisation de la commune tout au long de l'année ?
- Quelles sont les orientations de gestion des espaces verts ?
- Comment sont anticipées les charges de gestion induites par de nouveaux aménagements ?
- Comment les modes de gestion sont-ils adaptés aux caractéristiques des espaces ou lieux de la commune ?
- Existe-t-il un plan de gestion ? Quels en sont les principes et les méthodes de mise en œuvre ? Quel est son état d'avancement ?

(Les cahiers du fleurissement n° 28 - mars 2013)

Enseignes et affichages publicitaires

La maîtrise de la publicité et des enseignes est un critère qui est déjà, depuis quelques années, intégré à la grille d'évaluation du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). Il permet de prendre en compte les notions d'ambiances paysagères et leur perception par le public. A travers ce critère, le jury veille aux démarches engagées par l'équipe municipale pour maîtriser le développement de la publicité et des enseignes de la commune que ce soit sur son territoire ou sur celui d'autres propriétaires.

(Les cahiers du fleurissement n° 43 - nov-déc 2014)

Dossiers d'inscription, règlements, fiches techniques, plaquettes...
à télécharger sur le site : www.embellissonslatouraine.fr

et Villages Fleuris

Témoignage

Chambourg-sur-Indre, 1^{ère} fleur en 2014

La commune de Chambourg-sur-Indre, située dans un cadre très agréable en bordure de l'Indre, à proximité des forêts domaniales de Loches et de Chanceaux-près-Loches, compte désormais 1 370 habitants. Depuis plus de 10 ans, le Conseil municipal s'est engagé dans un programme d'enfouissement des réseaux, puis d'embellissement et de fleurissement. Régulièrement primée au titre des mairies fleuries et des ponts fleuries sur l'Indre, la commune a décidé, sur les conseils experts de la Shot, de s'inscrire au concours des villages fleuries. La 1^{ère} fleur obtenue au palmarès 2014 des villages fleuries est venue récompenser l'engagement des municipalités successives et l'investissement des agents techniques. Fier de cette fleur, le Conseil municipal entend maintenir ce niveau de qualité. Par son concours municipal des maisons et jardins fleuries, il encourage les habitants à embellir leur commune. Les travaux d'aménagement d'entrées de bourg seront réalisés avec le choix et la volonté de rendre l'arrivée dans la commune toujours plus accueillante. Les parcours de randonnée et de l'Indre à vélo qui traversent la commune n'en seront que plus agréables.



Conseils de professionnels

Comment économiser sur le budget espaces verts

D'après l'enquête UNEP-IPSOS menée en 2013, 7 français sur 10 choisissent leur lieu d'habitation en fonction de la proximité avec un espace-vert. Outre sa contribution indispensable pour améliorer l'environnement urbain, le végétal en ville est également source de bien être. Le végétal est donc une valeur ajoutée dont on ne peut nier les impacts économiques (tourisme, attractivité commerciale, résidentielle...) environnementaux et sociétaux.

Pour économiser sur leur budget, beaucoup de collectivités se basent sur l'expérimentation (nouvelles variétés, nouvelles méthodes...). Observer le développement de plantes mises en place les années antérieures permet de choisir celles qui auront le meilleur comportement face aux conditions climatiques locales, au type de sol, au stress hydrique...

Petites économies : la chasse au gaspillage.

Relever régulièrement les compteurs d'eau pour détecter d'éventuelles fuites, éviter les «purges» de terre et concevoir avec l'existant, réduire le nombre de tontes aux abords des zones extensives, laisser les agriculteurs faire les foins et récupérer des matériaux sur un chantier pour les réutiliser dans un autre d'une manière astucieuse, supprimer les jardinières dans les endroits inappropriés, récupérer les plantes à la fin de la saison pour les réutiliser l'année suivante (gaura, graminées...)

(Horticulture et Paysage n° 158 - nov-déc 2014)

Une trame noire, en complément des trames vertes et bleues

La préoccupation croissante de l'impact de la lumière artificielle sur les êtres vivants ainsi qu'une prise de conscience croissante des dépenses énergétiques générées par l'éclairage public (presque la moitié de la consommation énergétique d'une ville française) sont autant de facteurs qui ont encouragé la mise en place de schémas directeurs d'aménagement lumière (Sdal). Il s'agit d'établir un plan de sauvegarde de l'obscurité, nécessaire au développement de la faune et de la flore.

Ce plan permet d'institutionnaliser et de préserver les zones actuellement démunies d'éclairage, et d'apporter des propositions alternatives pour les espaces naturels éclairés (extinction totale et partielle, détection de présence, gradation...). Une partie des espaces verts n'entre pas dans ce cas de figure car ils sont complètement imbriqués dans des zones urbanisées. Ils prennent la forme de parcs, de jardins, de bordures de routes, de voies ferrées et d'allées arborées.